

anPad / Avignon formalités

Chers(es) adhérents(es)

Merci de vous inscrire avant le 30 juin prochain pour être pris en charge par l'anPad à l'adresse mail habituelle : administration@anpad.fr

Pour les conditions de prise en charge, l'anPad rembourse :

- Par personne : 2 nuits ;
- L'hôtel est remboursé à hauteur de 50 euros par nuitée (petit-déjeuner compris) ;
- Les repas du soir sont à la charge de l'adhérent, pour ceux du midi (11 et 12), un buffet ouvert à tous sera offert par l'anPad avec libre participation aux frais dans la cour du Conservatoire ;
- Le déplacement aller-retour en train, deuxième classe (le remboursement du billet de train se faisant sur la base d'un tarif pris avant le 30 juin ou à un meilleur tarif). Merci d'avoir recours aux réservations anticipées et à prix réduits.
- Le remboursement se faisant sur présentation d'une facture d'hôtel ou d'hébergement, ainsi que de billets de transport accompagné du bordereau de remboursement dûment rempli (à demander par mail).

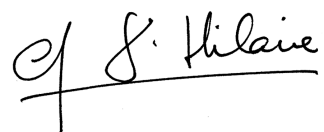
La prise en charge suppose la présence à toutes les journées de rencontres. En cas d'absence à l'une des rencontres, la prise en charge sera annulée de plein droit.

L'anPad pour des questions budgétaires, ne peut assurer la prise en charge que de 20 personnes, ainsi nous vous demandons donc de vous rapprocher de vos collectivités pour être missionné. Vous trouverez ci-après un document à présenter à votre hiérarchie.

Grâce à vos efforts dans ce sens, d'autres collègues, qui ne peuvent se faire missionner, pourront venir et enrichir nos journées. Merci enfin de nous indiquer **dès que possible si un missionnement vous est accordé**, afin de nous permettre de répondre au mieux à l'ensemble des demandes.

Pour tout renseignement complémentaire : administration@anpad.fr

Christophe Saint-Hilaire
Administrateur



anPad / rencontres professionnelles d'Avignon

17, 18 et 19 juillet 2017

demande de missionnement

L'anPad, Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique, regroupe quelques 170 adhérents, enseignants détenteurs des Diplômes d'Etat et Certificats d'Aptitude, PEA, assistants, intervenants, en poste ou en recherche de poste.

Depuis 1986, date de la création de l'association, l'anPad a milité en faveur du développement des classes, puis des départements théâtre au sein des conservatoires et aujourd'hui, force est de constater que le travail accompli aux côtés des institutions et au sein des collectivités a porté ses fruits : Près de 190 établissements classés offrent aux publics l'accès à l'enseignement de la discipline théâtrale, depuis l'éveil, en passant par la création de classes à horaires aménagés théâtre (CHAT) pour certains, jusqu'au troisième cycle spécialisé menant au DET. D'autres établissements sont en phase d'ouverture au théâtre.

Il faut, bien entendu, mentionner que la relance des diplômes d'enseignement (DE et CA), pour lesquels l'anPad a travaillé activement aux côtés du Ministère de la Culture a permis de favoriser l'émergence de nouvelles classes ou de nouveaux départements théâtre.

Consciente de l'actuelle carence en dispositifs de formation à l'enseignement du théâtre, l'anPad s'est engagée dans la formation et la préparation aux épreuves des concours, puis dans l'accueil des nouveaux détenteurs des diplômes, créant ainsi une communauté professionnelle aux visages multiples. Une même ferveur pour le théâtre et sa transmission anime ses adhérents et les rassemble autour des questions de l'enseignement et de la formation, des pratiques amateurs, des nouvelles écritures scéniques et dramatiques...

Parmi ces problématiques figure celle de notre formation continue. En effet, comment, étant dans l'exercice de notre fonction d'enseignant, suivre les évolutions du théâtre aujourd'hui, celles qui questionnent la place et l'art de l'acteur et de la mise en scène, comment trouver des espaces de perfectionnement et de renouveau pédagogique et artistique, dans un monde mouvant et face aux avancées technologiques qui modifient nos perceptions, nos approches de la communication, de l'écriture, ainsi que notre pensée ? Force est de constater qu'actuellement l'offre de formation continue proposée par le CNFPT reste très pauvre dans notre domaine.

De même, il n'existe pas encore en théâtre, comme cela se fait pour la musique et pour la danse, de formation diplômante au DE et au CA. Des stages, réservés aux intermittents (donc rarement accessibles aux professeurs titulaires de la FPT) et organisés par les Chantiers Nomades ont eu lieu en amont comme en aval des récentes sessions des examens, mais la filière, notamment à partir des cycles spécialisés des conservatoires ne prend pas en compte cette dimension de l'apprentissage. L'anPad a, là aussi été actrice des journées de préparation aux épreuves du DE et du CA.

Nous poursuivons notre travail de formation au travers **des journées de travail** que nous organisons tout au long de l'année. Pour exemple de thématiques : les écritures contemporaines ; l'art de l'acteur dans tous ses états ; le Schéma d'orientation pédagogique ; cours, ateliers, stages : les modalités de l'enseignement du théâtre ; les départements - théâtre au sein des conservatoires ; L'éveil et l'initiation ; le référentiel d'évaluation des élèves, etc...

Ces journées sont à ce jour les seules possibilités pour nos adhérents qui travaillent au sein des collectivités territoriales de continuer à se perfectionner, interroger leurs pratiques, capitaliser des expériences, questionner leur enseignement et elles répondent à une réelle demande de leur part.

Elles sont donc essentielles dans nos fonctions au sein des établissements. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur notre rôle au titre de la formation continue, et nous vous demandons de bien vouloir en favoriser l'accès à vos professeurs de théâtre en exercice dans votre collectivité.

Cette formation **est intégralement** financée par l'anPad.

Elle n'occasionne aucun coût pour les collectivités. **C'est grâce à la prise en charge des transports et des défraiements au titre de la formation continue par les collectivités que vos professeurs de théâtre peuvent accéder à ces journées et poursuivre leur nécessaire formation continue.**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre demande, au vu de la situation particulière pour les enseignants dans la spécialité théâtre.

Ce sera le gage de la vitalité et de la qualité de l'enseignement du théâtre sur l'ensemble du territoire, d'un engagement actif, conscient, responsable, portant la question du théâtre et des publics à son plus haut niveau au sein des territoires et dans les politiques de développement culturel qu'ils déploient, et de la meilleure intégration possible du théâtre au sein des établissements d'enseignement artistique.

Demande de prise en charge auprès du CONSERVATOIRE de

Prénom :

Nom :

Fonction :

Demande sa prise en charge (transport – hébergement – repas) : **du 17 au 19 juillet 2017**

Pour les Rencontres professionnelles de l'anPad des lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 juillet 2017 en Avignon : **L'Égalité : un enjeu pour l'enseignement du théâtre**

Fait à _____ , le _____

L'anPad, Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique des écoles contrôlées et agréées par l'Etat, fondée en 1986, est une association régie par la loi de 1901, qui regroupe des artistes, enseignants d'art dramatique (professeurs, assistants, intervenants ponctuels) des conservatoires classés par l'Etat, ainsi que les détenteurs des diplômes d'enseignement (DE et CA) en recherche de postes.

Elle est subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication (DGCA).

L'association, qui comptait en 2000 une cinquantaine d'adhérents, regroupe aujourd'hui près de 170 membres répartis sur l'ensemble du territoire.

Les OBJECTIFS de L'anPad :

- Promouvoir l'enseignement public de l'art du théâtre sur l'ensemble du territoire et aider à son développement
- Créer des liens entre pédagogues, domaines artistiques et établissements d'enseignement
- Observer les évolutions de la création théâtrale et re-questionner les pratiques artistiques et pédagogiques
- Favoriser et développer les échanges et partenariats avec les institutions locales, régionales et nationales
- Contribuer à la formation initiale et continue des artistes-enseignants

L'anPad rassemble régulièrement ses adhérents, les partenaires institutionnels et associatifs, autour de travaux tels que :

- La place du théâtre au sein des conservatoires et sur les territoires
- Les Schémas départementaux de développement des enseignements artistiques
- Le Schéma d'Orientation Pédagogique, l'association ayant largement contribué à son élaboration
- Le théâtre amateur
- La formation des formateurs
- Les diplômes d'enseignement en association avec le Ministère de la Culture et de la Communication
- L'éveil au théâtre
- L'évaluation
- Les auteurs d'aujourd'hui
- Les innovations pédagogiques
- Les relations avec les écoles Supérieures

Les journées de travail organisées chaque année par l'association constituent une part importante de notre activité : questionnements des pratiques pédagogiques, des esthétiques, croisements des expériences, rencontres avec diverses personnalités artistiques, chantiers thématiques...

Certains de ces chantiers et rencontres donnent lieu à la publication de brochures et de documents à retrouver sur le site de l'**anPad**.